

Rififi au CNARED : le "Président sortant" veut exclure la "Représentante légale"

@rib News, 31/01/2017 Dans une décision publiée ce mardi 31 janvier 2017 à Bruxelles, Dr Jean Minani (photo), président sortant du CNARED - son mandat à la tête de cette plateforme d'opposition en exil ayant expiré le 25 janvier dernier -, annonce la "suspension temporaire" de Mme Alice Nzomukunda et M. Frédéric Bamvunginyumvira, deux poids lourds au sein de l'opposition burundaise en exil. Ancienne Vice-présidente de la République et présidente du parti Alliance, Mme Alice Nzomukunda est surtout la présidente de l'asbl CNARED, organe officiel sous lequel la plateforme est enregistrée et fonctionne officiellement en Belgique. Elle en est à ce titre la "Représentante légale".

Lui aussi ancien Vice-président de la République, M. Frédéric Bamvunginyumvira n'est autre que le président du Sahwanya-FRODEBU, dont le poids politique et historique est non négligeable sur l'échiquier burundais. Avec cette décision, Jean Minani vient de signer l'implosion pure et simple de la plateforme, estimant à chaud plusieurs observateurs. Le bras de fer qui s'annonce aura des conséquences désastreuses pour l'opposition burundaise en exil. **DECISION N° 001/PR/2017 portant suspension temporaire de certains membres du Directoire du CNARED-GIRITEKA** Le Président du CNARED-GIRITEKA, Vu l'Acte Constitutif du CNARED-GIRITEKA tel modifié à ce jour ; Vu le règlement d'ordre intérieur du CNARED-GIRITEKA tel modifié à ce jour spécialement en son article 29 alinéa 2 compte de la violation grave et flagrante du code de conduite du CNARED-GIRITEKA ainsi que des comportements récurrents caractéristiques destructeur de certains membres du Directoire de la plateforme ; Après consultation du Comité Exécutif, Après consultations du Directoire, Après délibération de la Présidence, DECIDE : Lire la suite et l'intégralité de la décision

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});